



(1) Le curé est un brave type!
Il les attire tous dans l'église
et après on va bien "travailler"!

(2) Enfants de Dieu!
Venez tous vous cacher dans l'église!
Ici rien ne vous arrivera!

Mais dans le courant des années 50, l'administration coloniale, fortement soutenue par l'Église catholique, opéra un tournant radical dans son approche en favorisant subitement la majorité hutu. Il est vrai que les Tutsi revendiquaient progressivement l'indépendance du pays et voyaient d'un très mauvais œil l'organisation d'élections au suffrage universel qui auraient certainement balayé du pouvoir le *Mwami* et son entourage. C'est dans ce contexte qu'intervinrent, en 1959, les premières violences « ethniques » qui poussèrent de nombreux Tutsi à fuir vers les pays voisins. Dès cet instant, la haine entre les deux groupes ne cessera de s'intensifier au rythme des incursions armées des exilés et des représailles de la majorité Hutu arrivée au pouvoir dès l'indépendance en 1962.

Arusha

En 1992, suite à de nouvelles incursions armées et sous la pression de la communauté internationale, le président Habyarimana accepte de négocier le retour des réfugiés, un partage du pouvoir et l'introduction du multipartisme, en participant à des négociations avec le Front Patriotique Rwandais (rassemblant des Tutsi exilés en Ouganda) à Arusha en Tanzanie. Les négociations patineront pendant de long mois, jusqu'au 6 avril 1994, date à laquelle l'avion du président rwandais est abattu à son retour de Tanzanie. Le lendemain, le génocide commençait... ✦

Vingt ans après...

Le 9 décembre dernier, les Nations unies ont marqué par une modeste cérémonie le 65^e anniversaire de la signature de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée en 1948 lors de la première session de l'Assemblée générale de l'ONU. Cet anniversaire fut commémoré dans la discrétion, et on ne s'en étonnera pas.

Par Jean-Philippe Schreiber
Directeur de recherches au FNRS et professeur à l'ULB

En 1994, lors du génocide des Tutsi au Rwanda, prise entre la pusillanimité des grandes puissances, la complicité de certains États avec les criminels et son incapacité structurelle à agir, l'ONU a failli lamentablement, alors que de toute évidence ses forces présentes sur le terrain auraient pu empêcher que la violence ne s'étende. Car les signaux avant-coureurs ne manquaient pourtant pas, ni les rapports –confidentiels ou publics– sur la préparation du génocide, attestant de son caractère intentionnel et planifié, tout autant que de son imminence. Il a fallu attendre que le crime soit pratiquement consommé, trois mois après son prélude, pour que la qualification de génocide soit, du bout des lèvres, admise par les instances internationales. Le volet fondamental de la Convention de 1948, qui a des implications juridiques mais aussi politiques, en matière de prévention de ce type de crime contre l'humanité, n'a dès lors pu être mis en œuvre. Quant à la répression du crime, certes rapidement mise en chantier par la création d'un tribunal pénal international, elle a été lente et insuffisante, et n'a que peu satisfait les survivants du génocide –et ce alors que des criminels

se promènent toujours en toute impunité, aujourd'hui, vingt ans plus tard, dans les rues de Bruxelles, Genève ou Montréal...

« Plus jamais ça »

Durant l'été 1994, mobilisant toutes les énergies possibles, nous tentions de rallier à un appel collectif international une série de personnalités, afin de plaider la création de ce tribunal pénal qui verra le jour quelque temps plus tard. Quelle ne fut alors pas notre surprise de constater qu'un certain nombre d'intellectuels, notamment parmi ceux qui se revendiquaient haut et fort d'une mémoire juive de la Shoah, ne voulaient pas de la qualification de génocide pour le Rwanda, car elle tendait à leurs yeux à banaliser la singularité du judéocide commis par les nazis. Au moment même où s'accomplissait le drame rwandais, ils avaient pourtant été de ceux qui jouaient du « plus jamais ça », alors que l'on célébrait le 60^e anniversaire du débarquement de Normandie; mais tout aussi impudemment que pour nombre de responsables politiques, leur « plus jamais ça »



n'était en réalité que rhétorique. Il faudra du temps, et la force de l'évidence, pour que progressivement soit admis que le printemps 1994 n'avait pas été le théâtre d'une énième «querelle tribale» africaine, mais que s'y était joué un crime d'État, un crime idéologique, planifié puis accompli avec nombre de complicités occidentales. Certains ne s'en accommoderont jamais, en particulier en France, où sous l'effet conjugué de journalistes comme Pierre Péan, de magistrats comme le juge Bruguière ou de politiques de tous bords défendant la sacro-sainte politique africaine de la République, prévaudra un négationnisme policé ou une odieuse théorie du «double génocide», stigmatisant les victimes pour mieux disculper les bourreaux.

Certes, aujourd'hui, vingt ans plus tard, ceux qui nient ou minimisent ce qu'il s'est passé au Rwanda en 1994 – et en réalité depuis bien plus longtemps déjà –, pervertissent la nature du crime voire refusent sa qualification, ne sont plus légion. Cependant, en 1994, il en allait tout autrement : la force de frappe du pilier catholique – qui dominait le monde de la coopération en Belgique, avait fait du Rwanda une chasse gardée depuis que la Belgique en était devenue la puissance coloniale et y avait plus que nulle part imposé sa marque –, influait fortement sur la perception que l'on pouvait avoir des événements. Le monde laïque et l'Université Libre de Bruxelles, qui d'emblée avaient été aux côtés des victimes, pesaient peu face à ceux qui avaient contribué à forger

l'idéologie ethniciste rwandaise, accompagné le pouvoir hutu dans sa politique de ségrégation et, pour quelques-uns, assisté les criminels avant, pendant et après le génocide. Il a fallu une commission d'enquête parlementaire, les déclarations courageuses et exemplaires d'un premier ministre libéral flamand ébranlé par la faillite du printemps 1994, la mobilisation des victimes et de leurs alliés et un changement majeur sur le plan de notre culture mémorielle pour que la transformation opère – et que nous prissions pleinement conscience de ce qu'il s'était joué en 1994.

Cafards

Cette prise de conscience fut bouleversante. Elle a remis en cause nombre de choses, en particulier la conviction que, depuis 1945, nous construisions un monde où «cela» n'était plus possible. Car cela le fut, et nous en avons été les spectateurs passifs et indolents. Elle fut bouleversante, aussi, parce que le génocide d'un million de personnes de couleur noire a interrogé, plus que jamais, notre rapport à l'autre, notre rapport aux drames à répétition que vit l'Afrique, comme le respect de nos principes d'égalité et de solidarité. Elle fut bouleversante, enfin, parce qu'elle nous a montré qu'il ne suffit pas de belles paroles, d'incantations vibrantes, pour que l'histoire ne se répète pas ; la justice n'est pas histoire de mots, mais d'actes. Elle impose que nous nous battions contre l'injustice, le racisme ou la déshumanisation de l'autre, bien plus qu'en brandissant simplement nos valeurs : parce que c'est au cœur de ce combat que se tisse notre rapport au droit et à la justice,

ainsi que notre citoyenneté, laquelle ne peut être qu'un engagement véritable, non une déclaration d'intention.

L'écrivaine d'origine rwandaise Annick Kayitesi a livré un très beau texte dans lequel, par-delà le temps, elle dit à sa mère, emportée par la tourmente de 1994, qu'elle aurait aimé que celle-ci refusât de se laisser traiter de «cafard» – c'est ainsi que les génocidaires, depuis 1959, qualifiaient les Tutsi. Face à la haine, ils ont courbé l'échine, écrit Annick Kayitesi. Perpétuer l'humanité, notre humanité, c'est refuser de courber l'échine, c'est refuser l'iniquité de la loi quand elle engendre la haine et l'inégalité, c'est revendiquer que la révolte et la désobéissance puissent être justes quand notre humanité même est en péril. C'est dès lors, comme l'écrit Annick Kayitesi, parce que tout est lié, être exemplaires quand le racisme institutionnel vise les populations dites «roms» ou quand la ministre Christiane Taubira est insultée – voire quand un piteux propagandiste de la haine banalise l'antisémitisme sous couvert d'humour. La résignation de sa mère et de la plupart de ses contemporains a été insupportable à Annick Kayitesi qui, comme d'autres, voit dans la culture de la servilité et de la discipline l'une des sources du drame de 1994 et de l'incroyable mobilisation populaire contre les Tutsi. Car on ne peut dignement se remémorer 1994 sans s'interroger sur une société – qui pourrait être la nôtre –, qui cultive ou cultiverait la soumission, la discipline et l'obéissance aveugles, ou tout simplement la passivité, la torpeur et l'indifférence. Comprendre 1994, c'est dès lors, en fin de compte, nous comprendre nous-mêmes. 🌿